

Procédure aux points de contrôle pour les voitures officielles

- La procédure ci-après décrite concerne les feuillets de chronométrage pour les véhicules 000, 00, 0, 99 et « clock-car. »
Le copilote de chacun de ces véhicules est responsable de son application par les contrôleurs.
- 1) Aux contrôles de départ :
 - a) Inscrire le numéro de la spéciale (vrai numéro)
 - b) Inscrire le numéro de la voiture (vrai numéro)
 - c) Inscrire comme temps in 23 :45 (pour toutes les voitures)
 - d) Inscrire comme temps de départ 67:89 (pour toutes les voitures)
 - e) Inscrire les initiales du contrôleur
- 2) Aux contrôles d'arrivée :
 - a) Inscrire le temps de fin 34 :56 :78 (pour toutes les voitures)
 - b) Inscrire les initiales du contrôleur
 - c) Détacher la copie rose du feuillet et la conserver avec les autres à remettre au véhicule 99
- Les temps indiqués dans cette procédure doivent être utilisés, pas l'heure réelle de passage des voitures.
- Une attention particulière doit être portée aux points suivants :
 - a) Tous les chiffres doivent être écrits lisiblement et distinctement.
 - b) Les chiffres doivent être facilement lisibles sur les trois copies carbonées (jusque sur la rose).
 - c) Si une erreur survient lors du remplissage du feuillet par le contrôleur, il doit la corriger clairement en réécrivant la bonne information par dessus la case et en apposant ses initiales. Un chiffre ne doit jamais être modifié, il doit être rayé et réécrit.
- L'heure réelle de passage des voitures officielles doit être inscrite sur les « log sheets » par les contrôleurs.
- La copie blanche du feuillet doit être remise à la compilation par le copilote de la voiture aussi tôt que possible.

Cette nouvelle procédure a pour but premier de faciliter le travail de l'équipe de compilation. N'hésitez pas à en discuter avec les membres de l'équipe ou le responsable des contrôleurs pour obtenir plus de détails ou des éléments d'éclaircissement.

Merci de votre collaboration.